

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 275-5875

Québec, le 20 avril 2012

M. Dany Bouchard  
Directeur général  
Corporation du parc régional de Val-Jalbert  
95, rue Saint-Georges  
Chambord (Québec) G0W 1G0

**Objet : Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan  
au Village historique de Val-Jalbert**

Monsieur,

Vous avez fait part à la commission de votre demande à la Société d'un bloc supplémentaire négociable d'environ 200 heures pour répondre à des besoins futurs (M. Dany Bouchard, DT2, p. 85).

1. **Cette demande a-t-elle été acceptée ?**
2. **Si oui, va-t-elle être dans l'entente avec la Société ?**

L'achalandage du Village historique de Val-Jalbert a été bien documenté dans l'étude d'impact pour les périodes touristiques de 1985 à 2010 (p. 7-167, 7-168 et annexe 11, p. 3-10 à 3-17).

3. **Pourriez-vous compléter ces données en y ajoutant, si possible, le récent résultat d'achalandage de la saison 2011 ?**

Les annexes 10 et 11 de l'étude d'impact nous présentent les éléments du projet de développement du Village historique de Val-Jalbert et les détails du plan d'investissement. Dans son mémoire à la commission, en avril 2012 la MRC du Domaine-du-Roy nous apprend qu'au terme du plan de développement, environ 30 % des travaux prévus ne seront pas réalisés (DM10, p. 12).

4. **Pourriez-vous nous préciser quels sont les éléments du projet présenté aux annexes 10 et 11 qui ne seront pas réalisés ?**

Une réponse de votre part serait appréciée, soit d'ici le 25 avril prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission